



Filières prioritaires à l'export : Jean-Bernard Falco doit fédérer une offre touristique « à la française »

1 avril 2015



© D.R.

L'industrie touristique française a été identifiée par le ministère des Affaires étrangères et du développement international (Maedi) comme une priorité de la diplomatie économique. Cette filière a rejoint les six familles prioritaires du commerce extérieur français, dont les quatre premières : « Mieux se nourrir » ; « Mieux se soigner » ; « Mieux vivre en ville » ; « Mieux communiquer » avaient été définies par Nicole Bricq, ex-ministre du Commerce extérieur, pour promouvoir les savoir-faire de la France autour d'offres globales et collectives, et les suivantes, "Mieux se divertir et se cultiver" et "Mieux voyager", par ses successeurs. Le Moci, poursuit donc la découverte de ces stratégies avec la dernière née des six filières prioritaires à l'export, cette famille « Mieux voyager », qui vise à présenter une offre de savoir-faire touristique française unifiée afin de soutenir et d'accompagner le développement international des entreprises du secteur.

Pilotée par **Jean-Bernard Falco**, la filière « Tourisme à la française » regroupera des entreprises qui proposent principalement des offres et services dans l'hôtellerie, les transports aériens, le thermalisme, les croisières, les ports de plaisance, les parcs de loisirs, les constructions d'infrastructure. Elle inclura également des entreprises développant des services numériques pour le tourisme.

Nommé fédérateur de cette filière en novembre 2014 par Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du développement international, **Jean-Bernard Falco** a une expérience de 25 ans dans le marché hôtelier. Il dirige la société **Paris Inn** Group, dont il est président, qui est spécialisée dans les transactions hôtelières, le conseil et l'accompagnement d'investisseurs dans des projets immobiliers à vocation hôtelière.

Valoriser à l'étranger le savoir-faire de la France

Représentant 12 % de la richesse mondiale, « le tourisme est un secteur d'activité très important », a souligné **Jean-Bernard Falco**, lors du 1er Forum des PME à l'international (voir notre article), organisé, le 11 mars à Paris, à l'initiative du secrétaire d'État au Commerce extérieur, Matthias Fekl. D'après les derniers chiffres de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), 1,1 milliard de touristes ont voyagé dans le monde en 2014 et « 1,8 milliard de touristes voyageront chaque année entre 2025 et 2030 », a informé **Jean-Bernard Falco**. Le marché présente donc un fort potentiel et des opportunités pour les entreprises de l'industrie touristique.

En France, le tourisme représente 7 % du produit intérieur brut (PIB). L'Hexagone possède nombre d'entreprises aussi bien dans la construction et la gestion d'infrastructures que dans les prestations de services, avec des champions internationaux tels qu'Accor dans l'hôtellerie, Air France-KLM dans l'aérien, Poma dans les remontées mécaniques ou encore le guide Michelin dans l'édition de guides touristiques, dont le savoir-faire est reconnu à l'international. Toutefois des marques comme Pierre et Vacances ou Club Med restent méconnues à l'export. L'action première du fédérateur sera donc de révéler à l'international l'offre « à la française » en matière de tourisme et de valoriser le savoir-faire des entreprises.

La mission du fédérateur consiste d'abord à identifier des entreprises françaises, ETI et PME, dans quatre filières ciblées, représentant chacune un secteur d'excellence pour la France à savoir : le tourisme de montagne (domaines skiables), les loisirs (parcs d'attraction et de loisirs), le bien-être (centres de thalasso et balnéothérapie) et les ports de plaisance.

Après avoir identifié les entreprises à potentiel dans chacune de ces filières, la mission du fédérateur consistera à « les accompagner de manière pérenne à l'export », a indiqué **Jean-Bernard Falco**. En amont, des zones géographiques prioritaires sont ciblées comme « la zone EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) et les Balkans », a détaillé le fédérateur. Son rôle est d'accompagner les entreprises dans les régions du globe où les infrastructures touristiques ne sont pas au maximum de leur capacité, et dans des pays ayant adopté des plans ambitieux de développement du tourisme. Le fédérateur devra identifier au mieux les besoins de ces pays en ingénierie, infrastructures, services ou encore formation, pour permettre aux acteurs français de présenter leur offre la plus pertinente.

Renforcer la visibilité des entreprises en les réunissant sous un label

« Nous avons des ETI et des PME qui ne sont pas spécialement connues mais qui ont un savoir-faire, a rappelé **Jean-Bernard Falco**. Pour les accompagner, a-t-il poursuivi, j'ai créé une "task force" avec le Maedi, Bpifrance, Atout France (l'agence de développement touristique de la France) et Business France ». Dans le cadre de ses nouvelles fonctions de fédérateur **Jean-Bernard Falco** a constitué un grand pôle international réunissant les affaires étrangères, le commerce extérieur et le tourisme. « L'idée, explique-t-il, c'est de pouvoir, par cette task force, labelliser les ETI qui auront été identifiées en leur donnant un label pour qu'elles aient un rayonnement à l'international ».

Pour l'heure, un comité de pilotage a été créé afin d'identifier les ETI et de les labelliser sous une offre touristique « à la française » pour les rendre visibles auprès des décideurs clés à l'étranger. « On a jusqu'à la fin de l'année pour labelliser les entreprises », a conclu **Jean-Bernard Falco**.

Venice Affre

Pour prolonger, nos articles sur les autres "familles de produits" : - Filières prioritaires à l'export : industries culturelles et créatives vont chasser en meute sous le label French Touch
- Filières porteuses : la "dream team" des fédérateurs de "familles de produits" à l'export enfin au complet

- Filières prioritaires à l'export : Catherine Chavier veut remettre du collectif dans l'agro
- Filières prioritaires à l'export : la méthode Sourdiva pour insuffler le virus de l'export aux acteurs de la santé
- Filière prioritaire à l'export : Michèle Pappalardo rêve de muscler Vivapolis
- Filière porteuse à l'export : Bruno Bonnell fédère d'abord la famille robotique Entreprises & secteurs

LE MOCI
Bureau du Commerce International Région Île-de-France

Ils ont dit (accès libre) : L. Van Soen, P. Moscovici, P. Berès, M. Richards, Ph. Gœbel Commerce extérieur : la Région Aquitaine connaît son premier déficit commercial Filières prioritaires à l'export : **Jean-Bernard Falco** doit fédérer une offre touristique « à la française » Transport/logistique international : comment les commissionnaires préparent le big-bang douanier de 2016 Edition abonnés | Contenu exclusif Ces entreprises qui ont réussi leur décollage chilien Fiche douane pratique n°

32 : ce qu'il faut savoir sur l'échelle d'accréditation de l'OEA



Entreprises : comment allier francophonie et comportement nord-américain Entreprises : comment ils ont réussi en Corée du Sud